CTSD de l'Aude, 21 juin 2021

Déclaration liminaire du SNALC

Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

A l'heure du bilan de cette année chaotique, nous voudrions pouvoir dire « Plus jamais ça ! » Malheureusement, la rentrée qui s'annonce sera à nouveau particulièrement difficile. Le SNALC souhaitait qu'une fois encore toutes les fermetures de classes soient évitées, et qu'au contraire des moyens exceptionnels soient débloqués pour soutenir les difficultés scolaires de nos élèves, accentuées par les deux périodes de confinement et de travail à distance qu'ils ont subies. Or, même si nous saluons les efforts de vos services pour évaluer les situations au plus juste, nous déplorons que notre demande de moratoire sur les fermetures n'ait pas été pleinement entendue. Le SNALC souhaiterait par ailleurs à ce sujet que soient fournies toutes les évolutions d'effectifs dans les documents qui sont portés à sa connaissance. En effet, certaines écoles dont les effectifs étaient assez chargés ont peut-être connu une nouvelle augmentation depuis que nous avons étudié leur situation, ce qui nécessiterait de nouvelles ouvertures…

La rentrée sera particulièrement difficile pour l'ensemble de nos collègues, qui sont aujourd'hui épuisés (et c'est un euphémisme). Le SNALC vous demande à nouveau de prévoir des renforts aux différentes équipes (Vie Scolaire, enseignants notamment) qui peinent aujourd'hui à offrir un accueil de qualité à tous nos élèves. Nos jeunes ont été affectés par la crise que nous traversons. Le SNALC souhaite savoir si des études sont menées concernant leur état psychologique. Quels soutiens sont prévus pour les aider à surmonter leurs difficultés ? Nous constatons sur le terrain une augmentation des situations de violence. Nous ne comprenons pas comment dans ces conditions des consignes aient été passées aux chefs d'établissements de ne pas proposer d'exclusions définitives aux conseils de discipline de ce mois-ci. Quel soutien de notre institution est prévu pour empêcher certains élèves de « casser du prof » ou de s'en prendre à d'autres élèves ?

Au vu des situations délicates de plus en plus fréquentes, il est important de ressouder les équipes et d'éviter les tensions inutiles. Le SNALC vous demande notamment que la mise en place des PIAL s'accompagne de plus de transparence pour nos collègues AESH. Nous souhaitons connaître la cartographie définitive des PIAL de l'Aude, savoir quels critères ont été retenus pour affecter les AESH sur

chaque PIAL, savoir selon quelles modalités ces affectations peuvent être modifiées. Lorsqu'auront lieu des redéploiements, selon quels critères seront choisis les AESH qui devront quitter leur établissement ? Lorsqu'un AESH reviendra dans son établissement après une absence, retrouvera-t-il les élèves dont il s'occupait avant son absence, alors qu'un autre AESH s'en sera occupé pendant son absence ? Nous craignons que les élèves, déjà fragilisés par leur handicap, soient encore perturbés par des changements incessants d'AESH tout au long de l'année. Est-ce que sera systématiquement proposée une augmentation des quotités horaires à nos AESH lors de la mise en place des PIAL ? Sinon, selon quelles modalités seront décidées ces éventuelles augmentations de quotités ? Enfin, comment sont évalués les besoins en AESH dans chaque PIAL, étant donné que les notifications évoluent toute l'année ? Le manque d'information sur tous ces sujets essentiels pour nos collègues entraîne beaucoup d'inquiétude et de tensions au sein des équipes. Le SNALC espère donc que les réponses leur seront apportées rapidement.

Madame la Directrice Académique, nous ne pouvons prévoir l'évolution de l'épidémie, mais nous souhaitons pouvoir préparer une rentrée apaisée malgré tout. Cela suppose que les demandes répétées émanant des acteurs de terrain soient entendues, que malgré la situation difficile que nous vivons l'école redevienne ambitieuse, et que les moyens humains et financiers soient déployés afin que tous nous nous y sentions bien.

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur